

« Acte de piraterie » et « kidnapping » : les derniers faits d'armes d'Israël

1er juillet 2015



Flottille de la liberté III

Les bateaux qui se dirigeaient vers les côtes de Gaza ont été interceptés lundi dans les eaux internationales par l'État hébreu. Claude Léostic, présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et membre du Conseil national de l'Association France-Palestine, répond aux questions de « L'Orient-Le Jour ».

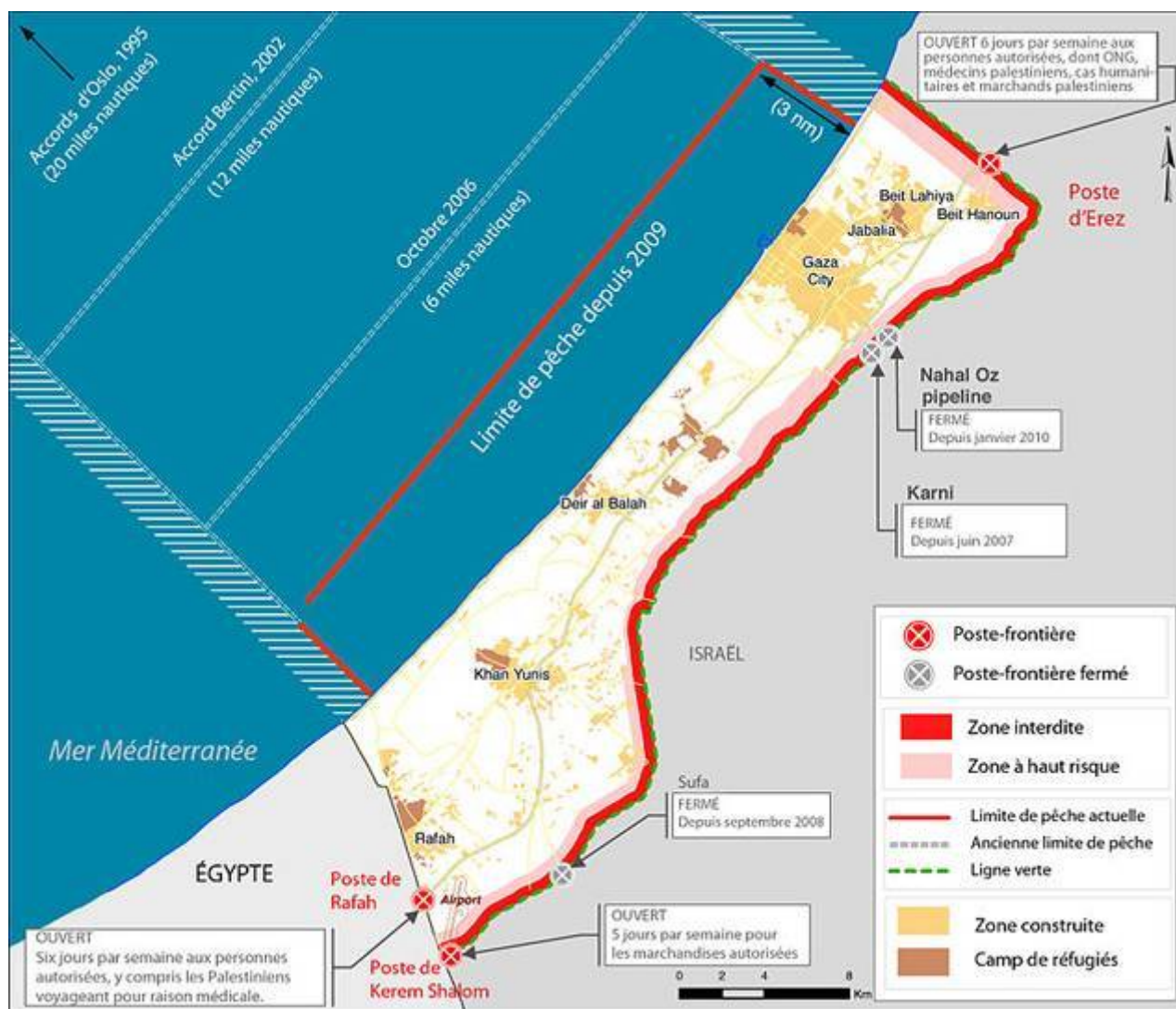
Même traitement sans merci pour les militants de la campagne 2015, « un bateau pour Gaza », que leurs prédécesseurs. Une flottille composée de militants pro-Palestiniens a été empêchée, lundi, de rejoindre les territoires palestiniens. Son tort ? Avoir voulu apporter un soutien au peuple palestinien et avoir tenté de briser une nouvelle fois le blocus israélien de la bande de Gaza. Blocus imposé par l'État hébreu depuis que le Hamas a pris le pouvoir en 2007. Blocus, véritable arme économique servant plus précisément à

décrédibiliser le mouvement islamiste auprès de la population. Blocus qui strangule chaque jour un peu plus les 1,86 million d'habitants. Blocus sévèrement dénoncé il y a cinq ans - lors de l'abordage de la flottille pour Gaza, qui aura coûté la vie à neuf militants (8 ressortissants turcs et 1 américain) - par le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, demandant à Israël de le « lever immédiatement » et le qualifiant de « contre-productif, intenable et immoral ». Blocus illégal au regard du droit international.

Au vu de la non-action de la communauté internationale, quatre bateaux ont donc pris le large, ces derniers jours, avec comme direction Gaza. Mais trois navires de la « Flottille de la liberté III » sont repartis vers des ports grecs, tandis que le quatrième, le Marianne, un navire norvégien-suédois, a été intercepté par la marine israélienne qui l'a escorté vers le port d'Ashdod, au nord de l'enclave palestinienne. Au total, 16 étrangers se trouvaient à bord du Marianne, dont l'ex-président tunisien Moncef Marzouki et la députée européenne Ana Miranda, ainsi que deux Israéliens, le député arabe israélien Bassel Ghattas et un journaliste. Ces deux derniers ont été libérés hier dans la matinée.

« Un acte de piraterie », dénonce Claude Léostic, présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et membre du Conseil national de l'Association France-Palestine, jointe par téléphone.

« C'est une véritable attaque de l'armée israélienne, et nous avons affaire à un détournement ainsi qu'à un kidnapping, affirme-t-elle. Une vingtaine de civils interpellés par des militaires armés, dans les eaux internationales, et amenés de force dans un endroit où ils ne voulaient absolument pas aller, c'est bel et bien ce qu'on appelle un kidnapping », soulève-t-elle. En 2011, la campagne « un bateau français pour Gaza », qui entendait montrer la solidarité internationale contre le blocus israélien, avait été, elle aussi, avortée.



« Le Dignité »

Claude Léostic était à bord du « Dignité », le seul des 12 navires composant la flottille à avoir subi un sort similaire à celui du Marianne. Parti de Corse en juillet 2011, le navire met le cap vers la Crète, puis vers l'Égypte, puis vogue enfin vers sa destination finale, Gaza. À 35 milles nautiques des côtes gazaouies (donc dans les eaux internationales, selon les accords d'Oslo de 1995), une armada composée de 11 navires de guerre surprend alors le bateau français, lui sommant de rebrousser chemin. Mais la mission des militants n'ayant qu'un but humanitaire, ceux-ci refusent d'obtempérer. Un commando composé d'hommes cagoulés et vêtus de noir, arme de pointe à la main, aborde le navire. D'autres militaires menacent les militants à l'aide des canons à eau afin qu'ils ne songent pas à s'esquiver. Le « Dignité » est alors vidé de son équipage au complet, laissant le capitaine seul à bord. Aucune violence physique n'a été déplorée, peut-être, selon M^{me} Léostic, en raison de la nationalité française des défenseurs de la cause, alors qu'un bon nombre de militants ayant déjà tenté d'arriver à Gaza, par le biais des précédentes flottilles, ont, eux, été malmenés par des militaires israéliens, qui n'ont pas hésité à user de Tazer ou de leurs matraques. Le « Destinée » connaîtra un sort peu enviable, car il sera pillé et sérieusement endommagé tandis que les militants et l'équipage seront emmenés de force en Israël.



Après cette expérience brutale, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a tenu à soutenir la nouvelle expédition. Cependant, il s'est avéré « trop lourd » de relancer une campagne comme celle de 2011, en envoyant d'autres bateaux. « Mais comme nous étions totalement d'accord avec l'objectif de la mission, qui est à la fois de faire lever le blocus et aussi d'apporter une solidarité aux Palestiniens, nous avons donc décidé de l'accompagner par un soutien politique, médiatique, financier », poursuit M^{me} Léostic.

Les Amis des peuples de la Méditerranée (La Plateforme et le Collectif national Palestine [1]) ayant vendu le deuxième bateau de la campagne 2011, le Louise Michel, un peu d'argent restait et a été en partie affecté à aider la « Flottille de la liberté III ».

Mais les craintes des militants se sont avérées, une fois de trop, réelles. Suite au sabordage de l'opération pacifiste, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a estimé que celle-ci n'était « rien d'autre qu'une démonstration d'hypocrisie et de mensonges », accusant la flottille d'« aider l'organisation terroriste Hamas », dans un communiqué de félicitations aux forces ayant bloqué les navires. « Israël se comporte en pirate et viole le droit international. Nous continuerons à nous opposer à cette politique tant qu'il la poursuivra. Nous continuerons à demander la levée du blocus de même que la fin de l'occupation de

la Palestine », conclut Claude Léostic.

Source

<http://www.lorientlejour.com/article/932316/-acte-de-piraterie-et-kidnapping-les-derniers-faits-darmes-disrael.html>

[1] une petite erreur s'est glissé dans l'article, Les Amis des peuples de la Méditerranée rassemblait également quelques associations de solidarité en plus de la Plateforme Palestine et du Collectif national

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Acte-de-piraterie-et-kidnapping,4311>